

Application du concept de Frontière à l'emploi de la modalité de visée dans certaines subordinées en anglais

An Application of the Concept of Notional Boundary to the Use of Epistemic Modality in Some Subordinates in English

Bénédicte Guillaume



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1100>

DOI : 10.4000/praxematique.1100

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 2009

Pagination : 183-208

ISBN : 16 x 24 cm, 290 p., ISSN : 0765-4944, ISBN : 978-2-84269-904-8

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Bénédicte Guillaume, « Application du concept de Frontière à l'emploi de la modalité de visée dans certaines subordinées en anglais », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 53 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1100> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1100>

Bénédicte Guillaume
Laboratoire B.C.L. ; Université Nice Sophia-Antipolis

Application du concept de Frontière à l'emploi de la modalité de visée dans certaines subordonnées en anglais

Le présent article¹ tente de montrer que le concept de Frontière tel que le définit A. Culioli² n'est pas uniquement un concept théorique abstrait, mais qu'il apporte au contraire une aide concrète à la représentation, et partant à une meilleure compréhension, de phénomènes linguistiques complexes. En particulier, la représentation du domaine notionnel, dont la Frontière est l'une des composantes, permet de passer d'une appréhension intuitive à une formalisation qui facilite le repérage de phénomènes récurrents faisant partie intégrante de l'énoncé ou de son contexte.

Le cas pratique retenu ici concerne l'emploi du modal *will* (sous sa forme de présent *will* et également sous sa forme de prétérit *would*) dans certaines subordonnées introduites respectivement par *when* ou bien par *if*. Nous nous intéressons ici aux emplois de *will* dans lesquels intervient au moins une part de modalité de visée, à l'exclusion de ceux dans lesquels *will* exprime uniquement la (bonne) volonté du sujet³. Le corpus est composé d'exemples authentiques, tirés pour la plupart de la *World edition* de l'an 2000 du *British National Corpus* (B.N.C.),

1. Nous remercions S. Mellet ainsi que les membres de l'équipe « énonciation » de l'U.M.R. B.C.L. et les autres auteurs des articles de ce numéro pour leurs remarques lors de la présentation de ce travail à divers stades. Nous restons néanmoins seule responsable de toute erreur ou inexactitude.

2. Voir notamment l'article « La Frontière » reproduit dans CULIOLI 1990, 83-90, et plus particulièrement les pages 86 à 90.

3. Sont donc exclus des énoncés tels *go when you will* (« partez quand vous voudrez ») ou bien *if she will sleep with him, her brother shall live* (« si elle accepte de coucher avec lui, son frère sera épargné »). À noter que tous les exemples cités sont tirés du B.N.C., sauf mention contraire.

un corpus d'anglais britannique contemporain de cent millions de mots compilé sous l'égide de l'Université d'Oxford.

Intéressons-nous d'abord au cas de l'emploi de *will* pour faire référence à un événement postérieur au moment d'énonciation dans une subordonnée en *when*. La possibilité d'une telle co-occurrence dépend de la nature de la subordonnée, de la fonction occupée par celle-ci au sein de l'énoncé, et également du type de repérage à l'œuvre entre subordonnée et principale¹. La nature de la subordonnée en particulier est primordiale : ainsi, dans l'exemple [1], on a affaire à une relative sans antécédent², tandis que dans l'exemple [2] la subordonnée en *when* n'est pas relative mais adverbiale³. Or, en dépit de leur nature différente, toutes deux occupent la fonction de complément circonstanciel de temps au sein de l'énoncé. Il existe néanmoins une différence majeure : en [2], la subordonnée adverbiale en *when* fournit un repère constitutif à la principale *you [will be] the leaseholder*. On est en quelque sorte confronté à une relation de cause à effet entre ces deux propositions : la réalisation de ce qui est décrit dans la principale dépend de la mise en œuvre de l'événement décrit dans la subordonnée. Rien de tel dans la relative en [1], dans laquelle deux événements futurs concomitants, dont l'un est fictif (*our daughter would have been 29 years old*), sont mis en parallèle sans pour autant qu'il y ait entre eux de relation de cause à effet :

[1] *Penny McAllister's parents welcomed the decision but insisted the verdict should have been murder and the sentence life. "Our daughter would have been 29 years old when this person will be walking the streets again," said 51-year-old Norman Squire at his home in Arundel, West Sussex.*

Les parents de Penny McAllister ont bien accueilli la décision mais ont insisté sur le fait que le verdict aurait dû être la perpétuité pour meurtre. « Notre fille aurait eu 29 ans lorsque cette personne sera à

1. Voir GUILLAUME (2006) pour une étude détaillée des différents cas de figure possibles.

2. On pourrait en effet insérer aisément un antécédent explicite tel *by the time* en amont de celle-ci. À propos de la détermination de la nature des subordonnées en *when*, et de la possibilité d'être confronté à des cas ambigus ou hybrides, voir GUILLAUME (2009).

3. Pourtant, on pourrait arguer là encore de la possibilité d'ajouter un antécédent, par exemple *at the time*. Or cette possibilité est en fait due à l'emploi du subordonnant *when*, qui est forcément compatible avec l'emploi d'expressions temporelles ; c'est néanmoins le rôle de repère joué par la subordonnée au sein de l'énoncé qui doit primer dans l'analyse (cf. GUILLAUME 2009, 212-213).

nouveau libre », a déclaré Norman Squire, âgé de 51 ans, depuis son domicile de Arundel dans le Sussex.

[2] *You are the leaseholder — or will be, when the sale is completed.*
C'est vous le locataire — ou plutôt vous le serez, lorsque la vente sera conclue.

L'exemple [2] illustre en fait le seul cas qui bloque réellement l'emploi de *will* dans la subordonnée en *when*, c'est-à-dire celui dans lequel la subordonnée fournit un repère constitutif à l'ensemble de l'énoncé plutôt qu'un simple repère temporel comme en [1¹]. Il est toutefois nécessaire d'aller au-delà de cette différence de nature (relative *vs* adverbiale) ainsi que de fonctionnement entre les subordonnées (repère constitutif dans certains cas et pas dans d'autres). Nous avons en effet pu montrer que lorsque *will* est employé, il introduit une différence fondamentale de point de vue sur les événements décrits, comme l'illustrent les exemples suivants :

[3] *I was with Suu for two and a half weeks in April and I was able to tell her that this was going to happen today. [...] She was physically weak, but by the time I left she was regaining her strength and her spirit and commitment remain unchanged. Both Dr Aris and the university look forward to the day when Aung San Suu Kyi will be free to come to Oxford to collect her honorary degree.*

J'ai passé deux semaines et demie avec Suu en avril et j'ai pu lui annoncer que cela allait avoir lieu aujourd'hui. [...] Elle était faible physiquement, mais au moment où je suis reparti elle reprenait ses forces et sa détermination et son engagement demeurent inchangés. Le Dr Aris tout comme l'université attendent avec impatience le jour où Aung San Suu Kyi sera libre de venir chercher son diplôme *honoris causa* à Oxford.

[4] *I'm looking out of the window, putting off the moment when there will be nothing left to find out and all this has to end.*

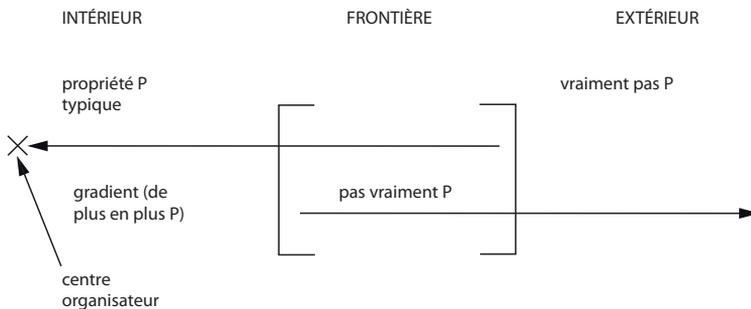
Je regarde par la fenêtre, remettant à plus tard le moment où il n'y aura plus rien à découvrir et où tout devra s'arrêter.

Dans ces deux exemples, l'énonciateur se projette dans l'avenir à partir d'un point de vue présent : le sentiment d'anticipation exprimé par le verbe, qui peut être vu comme positif (*look forward to*) ou bien négatif (*put off*), vient du fait que l'énonciateur oppose sa situation présente

1. Nous nous référons ici à la différence que fait J. CHUQUET entre « repère constitutif au niveau énonciatif » et « repère situationnel » (2001, 166).

à une situation future dont l'avènement lui semble inéluctable, mais à une date non précisée car non pertinente.

Or, une telle description en reste à un stade plus intuitif que linguistique. Afin de passer à un niveau supérieur d'analyse, il est souhaitable de traduire ces observations en des termes plus rigoureux. Une telle formalisation peut avoir lieu grâce à la description que fait A. Culioli de la construction du domaine notionnel¹. Un domaine notionnel permet de représenter de manière concrète une notion, entité abstraite qui est antérieure à la catégorisation en mots (cf. Gilbert 1993, 67) :



A.— *Représentation topographique du domaine notionnel* (cf. Culioli 1985, 44 et Bouscaren et Chuquet 1987, 146).

Le domaine notionnel se construit autour du *centre organisateur*, occurrence typique, possédant la propriété *p* par excellence. Or, le centre organisateur permet en fait la construction des trois zones distinctes bien que contiguës qui composent le domaine notionnel. Tout d'abord, l'*Intérieur* du domaine notionnel, une zone dans laquelle toutes les occurrences sont identifiées à *p*. Outre le centre organisateur, l'*Intérieur* peut également comporter un centre attracteur, qui est lié notamment à la construction du haut degré. La référence au haut degré implique également la présence d'un gradient, qui correspond à « plus ou moins ».

À la limite entre l'*Intérieur* et l'*Extérieur* se trouve la *Frontière* : c'est une zone où l'on trouve des occurrences présentant la « propriété altérée » ; ce n'est ni totalement *p*, ni totalement extérieur. Enfin,

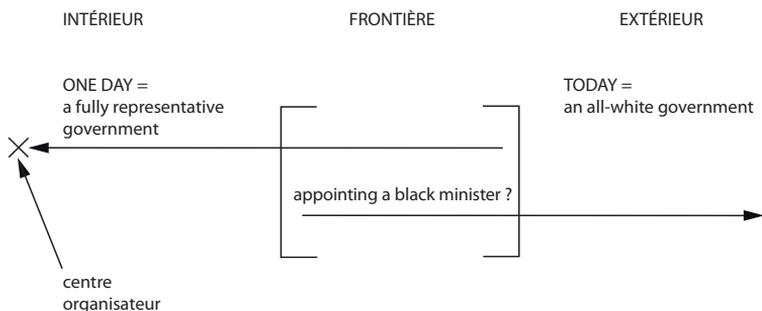
1. Voir entre autres CULIOLI 1990, 67-71 ; 83-90 ; 95-99.

l'Extérieur est pour sa part « vide de la propriété constitutive, soit par altérité radicale, soit par inexistance » (Culioli 1990, 98). Il s'avère par ailleurs nécessaire d'opposer l'Intérieur strict *p* à l'Extérieur strict *non-p* d'une part, et au complémentaire linguistique *p'* d'autre part. Ce dernier est constitué de l'Extérieur *non-p* auquel s'ajoute la Frontière¹.

Dans les cas qui nous intéressent, le domaine notionnel permet en réalité de représenter la relation prédicative de la subordonnée ou celle de la principale, voire même de mettre en parallèle les domaines notionnels des relations prédicatives de la subordonnée et de la principale respectivement (notamment en ce qui concerne *if*, voir plus loin). On peut ainsi dans l'exemple suivant tenter de construire le domaine notionnel correspondant à l'ensemble formé par le groupe nominal antécédent *the day* et la relative en *when* :

[5] *Mr de Klerk said he had considered appointing a black minister, but had concluded that such a step would be counter-productive at the current delicate stage of negotiations. He added : I look forward to the day when South Africa will have a fully representative government.*

M. de Klerk a déclaré qu'il avait pensé à nommer un ministre noir, mais avait conclu qu'une telle avancée serait contre-productive à cette étape délicate des négociations. Il a ajouté : j'appelle de mes vœux le jour où l'Afrique du Sud aura un gouvernement parfaitement représentatif.



B.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 5.

1. « Dans la représentation topologique de la notion comme domaine notionnel de Culioli, l'Intérieur strict *p* (en tant qu'ouvert, c'est-à-dire sans la Frontière) a, en principe, pour complémentaire l'Extérieur *non-p* + la Frontière (c'est-à-dire l'Extérieur en tant que fermé). On désigne alors le complémentaire par le symbole *p'* » (GROSSIER & RIVIÈRE 1996, 41).

Si on fait correspondre la situation visée dans la subordonnée en *when* à l'Intérieur du domaine, la situation présente¹ de l'énonciateur rapporté correspond nécessairement à l'Extérieur. Le contenu sémantique de la relative en *when* implique en effet : *the present government is not fully representative*. Entre ces deux extrêmes, la Frontière pourrait être soit vide, sans épaisseur (ce qui est le cas des exemples 1 à 4), soit comporter des occurrences de transition. Si l'on se réfère au contexte de l'exemple [5], ceci correspond à l'idée de nommer au moins un ministre qui ne soit pas blanc : dès lors, on ne serait plus dans l'Extérieur si celui-ci correspond à *an all-white government* ; mais on ne serait bien sûr pas encore dans l'Intérieur : *a fully representative government*.

Or, la présence de *will* permet, selon nous, de signaler explicitement une différenciation au niveau qualitatif², qui est celui de la valuation, entre le moment auquel aura lieu la validation de la relation prédicative contenue dans la subordonnée (ou moment d'énoncé) et le moment d'énonciation³.

De surcroît, sur le plan quantitatif (ou existentiel), la subordonnée évoque le passage de la non-existence (*the government is not representative*) à l'existence (*the government is representative*). La visée marquée par *will* est donc tout autant qualitative que quantitative. En effet, *will* est dans les exemples qui nous intéressent le marqueur d'une assertion différée : la réalisation de l'action est vue comme certaine mais dans un espace-temps distinct de celui de la situation d'énonciation.

Or, il est possible de formaliser ce hiatus temporel en ajoutant une dimension au schéma précédent au moyen de la représentation du plan pré-modal, qui est décroché par rapport au plan de validation et dans lequel se situe la position (IE⁴), une position à partir de laquelle on peut envisager aussi bien la validation que la non-validation de la relation prédicative⁵. Le passage d'un plan vers l'autre correspond donc cette fois-ci au franchissement d'une frontière quantitative :

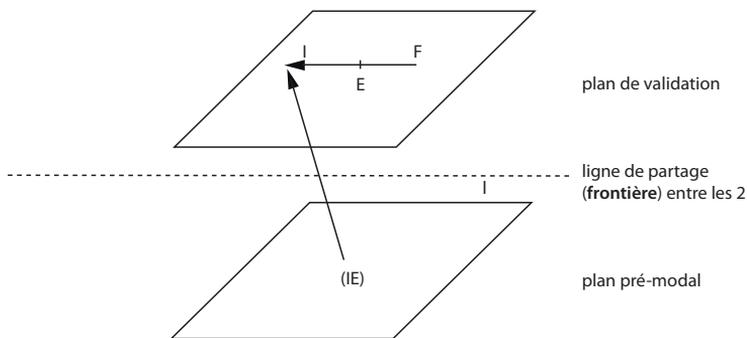
1. Il s'agit dès lors de la situation présente par rapport au moment de locution (Sit_t) (cf. GILBERT 1993, 68) ou moment d'énonciation rapporté.

2. Il faut prendre *quantitatif* et *qualitatif* au sens que leur donne CULIOLI (voir par exemple 1990, 94).

3. Ceci peut être noté de la manière suivante : $\mathcal{C}_o : T \neq \mathcal{C}_o$ (cf. GROUSSIER & RIVIÈRE 1996, 64, 191).

4. I comme Intérieur et E comme Extérieur : à partir de cette position, l'un comme l'autre sont envisageables (cf. schéma C).

5. Voir CULIOLI 1990, 162 à propos de la position (IE), et GROUSSIER & RIVIÈRE 1996 : 35 à propos du plan pré-modal.



C.— Représentation des opérations constitutives d'une subordonnée relative introduite par *when* et dans laquelle le modal *will* est employé avec sa valeur de visée (cf. Guillaume 2006, 73).

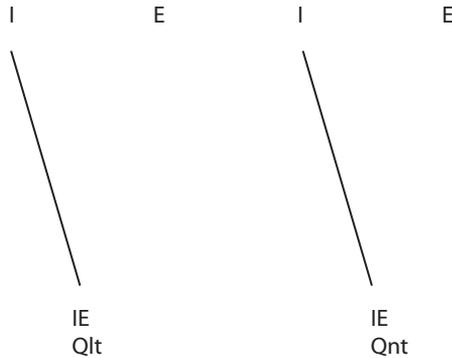
Ainsi, l'utilisation de *will* dans une subordonnée en *when* correspond à un franchissement de *Frontière*, tant sur le plan quantitatif (qui correspond sur le schéma au premier mouvement, et symbolise l'assertion différée : la réalisation de la relation prédicative décrite dans la subordonnée en *when* est visée, néanmoins, s'agissant d'un événement futur, il n'est pas possible d'éliminer la distance entre la situation présente et le plan de validation) que sur le plan qualitatif (symbolisé par le deuxième mouvement, qui part de l'Extérieur du domaine en direction de l'Intérieur).

Pour autant, en ce qui concerne le moment d'énonciation, on en reste au stade de mouvements vers la validation : ceux-ci sont interceptés en un point qui n'est ni le point de départ, ni le point d'arrivée. Or il est très probable qu'un tel lieu se situe dans la *Frontière*¹.

En ce qui concerne la distance entre le plan pré-modal et le plan de validation, nous rejoignons la forme schématique que propose A. Deschamps pour *will* (2001, 5-8). Ce linguiste propose en effet pour chacun des cinq modaux fondamentaux de l'anglais une forme schématique composée d'une double bifurcation ; la première est liée

1. Voir l'introduction de S. Mellet : « la frontière notionnelle est d'épaisseur non-nulle. Ce n'est donc pas une ligne, un point de bascule immédiate entre A et non-A, mais un intervalle qui offre une certaine étendue [...]. » Afin de faciliter la lisibilité du schéma, nous avons représenté les deux frontières sous forme de trait plutôt que d'intervalle dans le schéma C, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles sont nécessairement vides.

aux opérations qualitatives (QLT), qui correspondent essentiellement au paramètre S (propriétés, relations inter-subjectives...) tandis que la seconde s'apparente aux opérations quantitatives (QNT), c'est-à-dire au paramètre T (spatio-temporel). Voici la forme schématique correspondant à *will* :



D.— *Forme schématique de will selon le système de représentation de la modalité en anglais d'A. Deschamps (1999; 2001).*

Le modal *will* peut apparaître également sous certaines conditions dans les subordonnées en *if*¹. Intéressons-nous à présent à celles-ci. La représentation du domaine notionnel et de sa Frontière se révèle également pertinente dans l'étude de ce cas de figure. En ce qui concerne les conditionnelles tout d'abord, il est nécessaire de prendre en compte l'articulation entre propositions², puisqu'une condition entraîne normalement une conséquence, comme l'indique la formule *if p, then q*. Cette formule bien connue décrit en effet la relation entre une subordonnée conditionnelle placée en tête de phrase, en amont d'une conclusion exprimée par la principale (cf. Dubois *et al.* 1999, 388) :

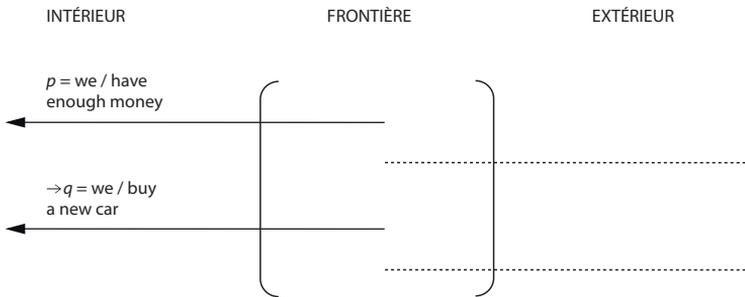
[6] *If we have enough money, we will buy a new car.*

Si nous avons assez d'argent, nous changerons la voiture.

(exemple inventé)

1. Voir GUILLAUME (2011) pour une étude des divers cas de figure rencontrés au sein d'un corpus d'une centaine d'exemples authentiques.

2. En revanche, la représentation du plan pré-modal (dimension quantitative) s'avère peu pertinente ici.



E.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 6.

Même si en apparence on ne tient compte que de l'Intérieur du domaine, le complémentaire linguistique p' n'est jamais totalement éliminé avec un marqueur tel que *if*¹, d'où sa présence sur notre schéma. Pour autant, on postule ici le choix de l'Intérieur sans expliciter les autres cas de figure. Certes, il semble sous-entendu que si nous n'avons pas assez d'argent, nous ne changerons pas la voiture, mais il pourrait également exister des situations intermédiaires susceptibles d'instancier la Frontière (par exemple, nous n'avons pas assez d'argent, mais nous pourrions compléter par un prêt...) qui ne sont pas non plus envisagées explicitement.

Or, notre hypothèse en ce qui concerne l'emploi de *will*² au sein d'une subordonnée introduite par *if* (qu'elle soit conditionnelle ou bien concessive) est que le point commun de la plupart des exemples est d'expliciter, en plus du repérage de q par rapport à p , le repérage de q par rapport au complémentaire p' . En fonction du contexte, ce complémentaire peut correspondre à *non-p* (c'est-à-dire l'Extérieur sans la Frontière, dans le cas où celle-ci est vide par exemple) ou bien à p' (Extérieur + Frontière³). Dans ce dernier cas, les occurrences de la Frontière ont un rôle déterminant à jouer.

Ainsi, dans l'exemple suivant, c'est la Frontière du domaine notionnel de q qui est instanciée. On rencontre en effet dans le début de l'extrait un préconstruit contraire venant s'opposer à q : *I fear I'm*

1. Voir CHUQUET 1984, 52.

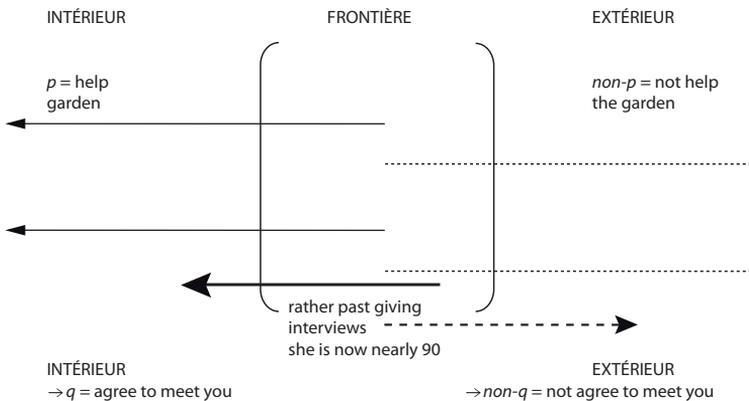
2. Rappelons que nous ne nous intéressons pas aux cas dans lesquels *will* exprime exclusivement la volonté du sujet.

3. Voir note 1, p. 187.

rather past giving interviews, le dit préconstruit étant également explicité en aval (*she is now nearly ninety*). Un tel contexte procure ainsi une épaisseur à la Frontière du domaine notionnel correspondant à la relation prédicative de la principale :

[7] “*I fear I’m rather past giving interviews*”, *Lady Heathcoat Amory had warned*, “*but I’ll meet you if it will help the garden.*” *Indeed, although she is now nearly ninety, one senses that Lady Amory would do almost anything in her power if she thought it would benefit Knightshayes, the garden she created with her husband, Sir John Heathcoat Amory, after the Second World War.*

« J’ai peur d’avoir nettement dépassé l’âge d’accorder des entretiens », m’avait prévenu Lady Heathcoat Amory, « mais je veux bien vous rencontrer si cela peut apporter quelque chose au jardin. » En effet, bien qu’elle ait maintenant près de quatre-vingt-dix ans, on comprend que Lady Amory ferait presque n’importe quoi en son pouvoir si elle considérait que cela serait bénéfique pour Knightshayes, le jardin qu’elle a créé avec son mari, Sir John Heathcoat Amory, après la seconde guerre mondiale.



F.— *Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 7.*

La flèche en gras permettant une translation de la Frontière vers l'Intérieur¹ n'est pas sans rappeler la visée correspondant à l'emploi

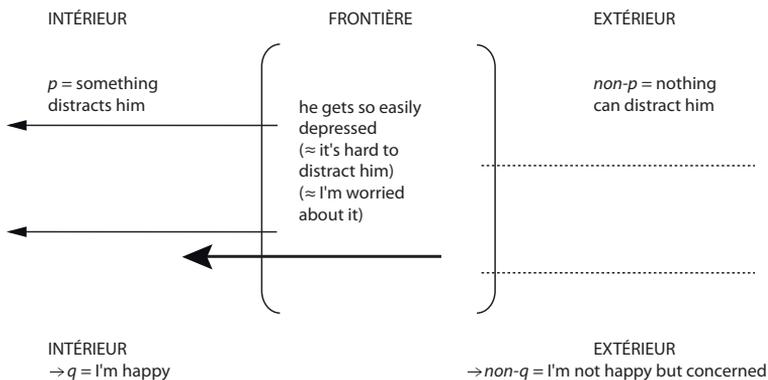
1. Voir à titre de comparaison le schéma que propose G. RANGER afin de représenter l'opération associée à l'emploi du marqueur concessif *aunlaim* en espagnol (2007, 13).

de *will* dans la subordonnée, et montre que la situation décrite est atteinte au terme d'une évolution mentale. Elle vient en effet s'opposer à la flèche en pointillés, qui pour sa part correspond à ce que l'on pourrait déduire des préconstruits contextuels situés dans la Frontière du domaine de *q*; pour autant, cette éventualité n'est au final pas sélectionnée.

Dans l'exemple suivant, on rencontre également un préconstruit contraire contextuel ayant pour conséquence le fait que la relation de type *if p, then q* décrite dans la deuxième partie de l'énoncé ne se concrétise pas d'emblée, et oblige à tenir compte de la Frontière. Or la particularité ici est que la remarque *he gets so easily depressed* pourrait être attribuée indifféremment à la Frontière du domaine notionnel de *p* ou bien à la Frontière de celui de *q*. Le schéma suivant permet de visualiser cet amalgame :

[8] *Lorenzo was in Sardinia last month. He wanted to see Garibaldi's house. He gets so easily depressed that I'm happy if anything¹ will distract him.*

Lorenzo était en Sardaigne le mois dernier. Il voulait visiter la maison de Garibaldi. Il a tellement tendance à déprimer que je suis ravi lorsque quelque chose parvient à le distraire.



G.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 8.

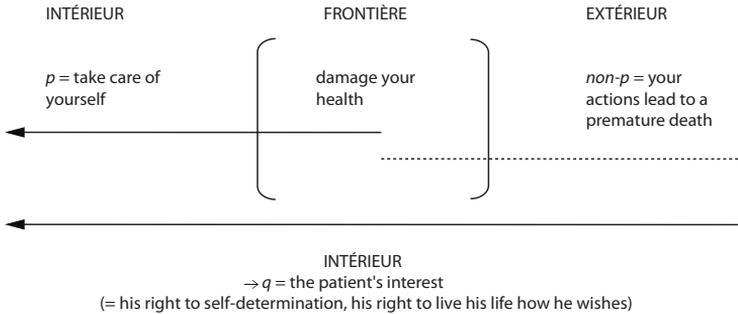
1. En l'absence de *if*, *anything* ne serait pas justifié dans un tel énoncé, c'est pourquoi nous le transposons en *something* lors de la représentation du domaine notionnel.

Le marqueur *if* peut introduire également des subordonnées concessives. Dans un tel cas de figure, il ne pèse plus de contrainte particulière sur l'emploi de *will* avec une valeur de visée. Il est néanmoins intéressant d'examiner des exemples dans la mesure où ils présentent un certain nombre de similarités avec les conditionnelles lorsque *will* est employé dans la subordonnée, notamment en ce qui concerne le rôle du complémentaire linguistique. Nous nous intéressons en particulier au cas de *even if*¹ :

[9] *The patient's interest consists of his right to self-determination his right to live his own life how he wishes, even if it will damage his health or lead to his premature death.*

L'intérêt du patient consiste à respecter le droit qu'il a de décider pour lui-même, le droit de vivre sa vie comme il l'entend, même si cela doit lui causer des problèmes de santé ou provoquer sa mort prématurément.

Dans une approche énonciative, le propre de *even* est de signaler une « valeur ultime avant le passage à E » (Culioli 1999 b, 177-8). Une telle valeur se situe donc bel et bien à la limite entre l'Intérieur strict (*p*) et l'Extérieur strict (*non-p*), et ne peut donc appartenir qu'à la Frontière, et donc au complémentaire linguistique *p'* :



H.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 9.

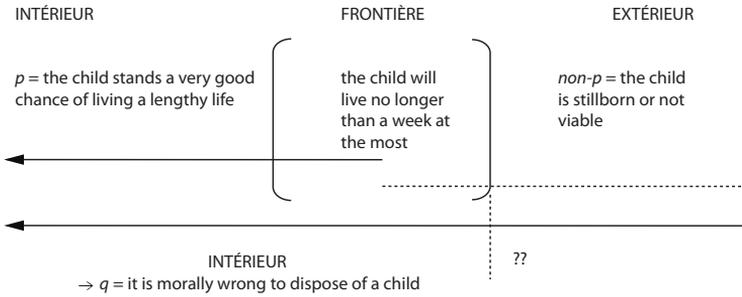
1. Pour des analyses d'exemples de concessives ne comportant pas *even* devant *if*, voir GUILLAUME (2011).

Contrairement à ce qui se passait avec les conditionnelles, on assiste ici à une perte du parallélisme entre le domaine notionnel correspondant à p et celui correspondant à q , ce qui provoque entre eux un décalage. En effet, quelle que soit l'attitude envisagée dans la subordonnée (en p, p'), elle sera évaluée comme conforme à l'intérêt du patient (c'est-à-dire l'Intérieur du domaine de q). A. Culioli note ainsi que l'emploi de *even* devant *if* « déclenche une valeur d'inefficacité » (1999 b, 179) dans la mesure où la subordonnée n'a en réalité pas de prise sur la mise en œuvre de la relation contenue dans la principale : il s'agit de respecter les choix du patient de manière inconditionnelle, quelles qu'en soient les conséquences. Or, bien que ce décalage soit essentiellement dû à l'emploi de *even* devant *if*, ce qui oblige à prendre en compte la Frontière, il fait également partie prenante des conditions permettant l'emploi de *will* dans la subordonnée, c'est-à-dire le fait que l'ensemble du domaine de p soit repéré par rapport à q .

À noter que seule la prise en compte de la Frontière permet de formaliser le raisonnement à l'œuvre dans cet énoncé quelque peu paradoxal sans tomber dans le contresens. Ainsi, une occurrence telle *damage his health* ne peut pas correspondre à l'Intérieur des occurrences typiques de l'intérêt du patient, mais n'est pas non plus équivalente à *lead to his premature death*. De même, dans l'exemple suivant :

[10] *Although anti-abortionists would maintain that it is morally wrong to dispose of a child even if it will live no longer than a week at the most, many more people doubt the right of a mother to dispose of a child with Down's Syndrome who stands a very good chance of living a lengthy life.*

Tandis que les opposants à l'avortement affirment qu'il est inacceptable d'un point de vue moral de se débarrasser d'un enfant même s'il ne peut survivre au-delà d'une semaine tout au plus, il existe encore plus de gens pour penser qu'une mère n'a pas le droit de se débarrasser d'un enfant trisomique qui a pour sa part une très bonne chance de vivre aussi longtemps qu'un autre.



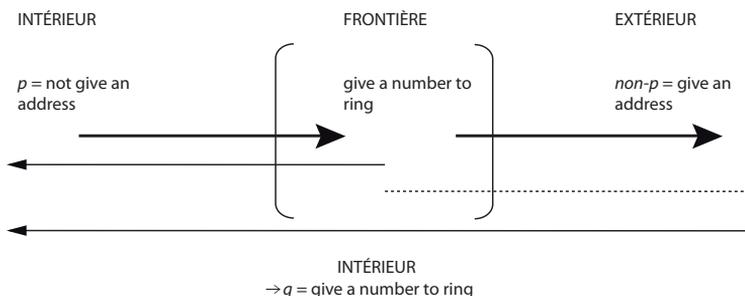
I.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 10.

Dans le contexte, la proposition *it is morally wrong to dispose of a child* se trouve explicitement repérée par rapport à l'Intérieur d'un domaine correspondant à *a child who stands a very good chance of living a lengthy life*. Dès lors, le syntagme verbal *live no longer than a week at the most* correspond à la dernière occurrence de la Frontière ; au-delà de celle-ci, on se retrouve dans l'Extérieur du domaine. Le choix des termes est à cet égard très parlant : un comparatif qui fonctionne à la manière d'une occurrence minimale (*no longer than a week*) et l'expression superlative *at the most*. Contrairement à l'exemple précédent, l'Extérieur du domaine de *p* n'est pas explicitement repéré par rapport à l'Intérieur du domaine de *q*, d'où les points d'interrogation sur notre schéma ; il semblerait pourtant possible d'attribuer au sujet de l'énoncé *anti-abortionists* l'idée qu'elle se trouve vérifiée dans tous les cas, quelle que soit la zone du domaine (Intérieur, Frontière, Extérieur) prise en compte lors du repérage entre propositions : *no matter how long the child will live, it is morally wrong to dispose of it*. On retrouve en tout cas la « valeur d'inefficacité » dont il a été question plus haut.

Dans l'exemple [11], on assiste non seulement au même type de décalage qu'en [9] et [10] entre les domaines de *p* et de *q* respectivement, mais ce dernier se double ici d'un décentrage du domaine de *p* sous l'effet de *q* :

[11] *Most publications will give you a number to ring even if they will not¹ give an address, and once you have spoken to the potential recipients you should have no trouble in getting addresses and a convenient time to deliver.*

La plupart des journaux vous donneront un numéro à appeler même s'ils ne communiquent pas d'adresse, et lorsque vous aurez parlé aux destinataires potentiels vous ne devriez pas avoir de problème pour obtenir les adresses et un rendez-vous pour la livraison.



J.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 11.

Dans notre exemple, le repérage entre p et q permet de mettre en parallèle l'ensemble du domaine de $p = \text{not give an address}$ ² avec l'Intérieur du domaine de $q = \text{give a number to ring}$. Or, en fonction de ce qui est expliqué dans le contexte, on peut considérer que *give a number to ring* appartient à la Frontière du domaine notionnel de *give an address* : ce n'est pas tout à fait la même chose que de donner une adresse, mais au final cela permettra d'en obtenir une. C'est en quelque sorte une occurrence intermédiaire.

Ainsi, la quasi-équivalence postulée dans l'énoncé entre *not give an address* et *give a number to ring* a pour conséquence de décaler *in extremis* l'occurrence de *not give an address* vers la Frontière (correspondant en cela à la « valeur ultime » dont parle A. Culioli), et de là vers

1. Dans le cas de l'exemple [11], on pourrait justifier l'emploi du modal par une valeur radicale de volonté, mais il nous semble tout de même qu'il ne s'agit pas là d'un emploi exclusivement radical.

2. On peut en effet construire le domaine notionnel d'une relation prédicative comportant une négation, auquel cas la négation correspond comme ici à l'Intérieur et non à l'Extérieur.

l'Extérieur, toujours grâce au contexte immédiat (*you should have no trouble in getting addresses*).

En ce qui concerne les flèches employées pour symboliser les décalages issus de cette série d'opérations, elles marquent le dynamisme de l'ensemble du processus. Ceci rejoint les observations faites à propos de l'emploi de *will* dans les subordonnées en *when*. Ainsi, dans ces subordonnées, la modalisation mise en œuvre par *will* est foncièrement dynamique, et s'oppose sur ce plan à l'emploi du présent simple avec une valeur aoristique¹, qui serait tout à fait acceptable sur le plan grammatical mais nettement plus statique sur le plan énonciatif.

Intéressons-nous maintenant à un troisième cas de figure. Comme nous l'avons signalé en introduction, le modal *will* peut également apparaître dans les subordonnées qui nous intéressent sous sa forme passée *would*. Dans le cas des relatives en *when*, l'emploi du prétérit se justifie presque toujours par la concordance des temps² : l'analyse du phénomène rejoint donc celle qui a été proposée pour *will*, à transposer dans un contexte passé.

Or, il n'en est pas de même en ce qui concerne les subordonnées conditionnelles en *if* ; si l'on peut bien sûr y rencontrer également de la concordance des temps, certains exemples sortent de ce cadre et illustrent un emploi de *would* assez peu répandu, dont l'étude peut elle aussi bénéficier du recours à la représentation d'un domaine notionnel incluant une Frontière :

[12] *You know how I said you could have sex with someone else? Well... If it would be okay with you, try not to. Unless you already have, and then that's fine.*

Tu te rappelles ce que je t'ai dit sur le fait que tu pouvais coucher avec quelqu'un d'autre ? Eh bien... Si vraiment ça ne t'ennuie pas trop, essaie de ne pas le faire. À moins que tu l'aies déjà fait, et dans ce cas ce n'est pas un problème. (*Sex and the City* 6 ; 20)

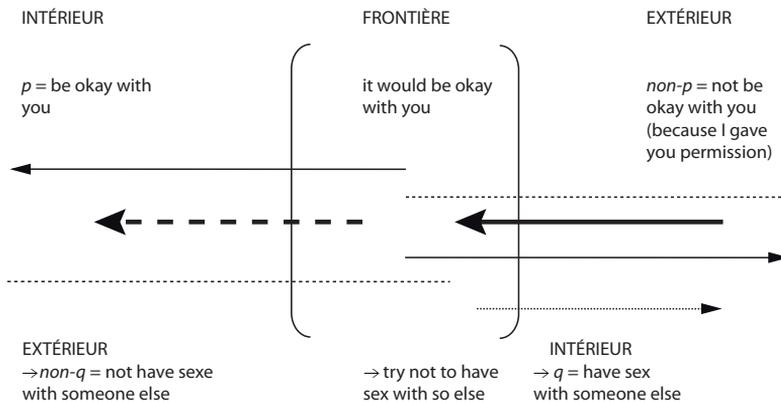
Comme pour les exemples d'emploi de *will* dans une subordonnée conditionnelle déjà étudiés, l'alternative à l'emploi de *would* dans cet exemple serait le présent simple³ : *If it is okay with you, try not to*. En effet, le remplacement par le prétérit modal de *be* échouerait, dans la

1. C'est-à-dire, neutre, dénué de toute marque de point de vue ; voir CULIOLI 1999 a, 127-143.

2. On peut consulter des exemples dans GUILLAUME 2006, 69.

3. Voir la note 1 ci-dessus concernant la valeur aoristique du présent.

mesure où il changerait le sens en étant clairement contre-factuel : son emploi nécessiterait de ce fait un contexte complètement différent¹. Essayons une fois de plus de représenter la relation entre les domaines de p et de q respectivement :



K.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 12.

Comme dans les exemples [7] et [8] qui comportent *if + will*, on note ici la présence dans le contexte d'un préconstruit contraire. Néanmoins, contrairement à ce qui se passait avec l'emploi de *will*, le mouvement ne part plus de la Frontière, mais bien de l'Extérieur : la partie se joue donc en deux coups². Un premier mouvement de la pensée permet d'évoluer depuis l'Extérieur vers la Frontière ; c'est néanmoins l'Intérieur qui est visé, mais sans toutefois être atteint. L'énonciateur tend vers l'Intérieur mais reste piégé dans la Frontière à cause du préconstruit contraire. Ainsi, en [12], Samantha souhaiterait que son petit ami lui soit fidèle, mais elle n'ose pas formuler cette demande de manière franche dans la mesure où elle lui a elle-même donné explicitement la permission d'aller voir ailleurs. Quant à la flèche en pointillés qui part de la Frontière du domaine de q pour atteindre l'Extérieur, elle correspond à la fin de l'énoncé (*unless you already have*), dans laquelle

1. Par exemple : *If it were okay with you, then you wouldn't be having an affair with someone else. (= it's not okay with you)*. « Si cela ne te dérangeait pas, tu n'aurais pas une liaison avec quelqu'un d'autre. »

2. On pourrait rapprocher cela du schéma de came (cf. CULIOLI 1985, 65 ; 78).

on envisage la possibilité que l'événement *have sex with someone else* ait déjà eu lieu, sans pour autant l'affirmer.

Ainsi, le recours au prétérit modal de *will* signale bien ce double décalage. Là où *will*, marqueur de visée, met d'ores et déjà en avant un hiatus, le prétérit signale pour sa part un décrochage, qui n'est pas temporel ni factuel au sens où on l'entend habituellement. Il ne s'agit en effet pas seulement de signaler une situation fictive, mais plutôt de mettre en avant le décalage entre ce qui est souhaité, envisagé, et la situation de départ.

Pour reprendre une remarque de L. Dufaye (2002 : 54) à propos d'un exemple de *if + should*, on peut analyser la présence de *would* comme « une forme de "renforcement" de l'altérité entre [l'Intérieur] et [l'Extérieur] ». L'embarras de l'énonciateur l'amène à exprimer sa demande en contournant toute assertion, même fictive¹ ; on est presque ici dans la prétérition.

Dans l'exemple suivant, c'est à nouveau le présent simple et non le prétérit modal qui pourrait constituer une alternative acceptable à l'emploi de *would* :

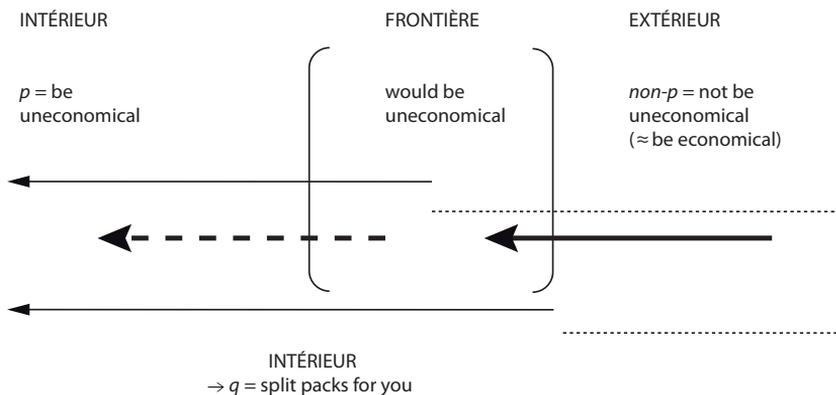
[13] *A16 771 Fortunately, most retailers will split packs for you if buying whole packs would be uneconomical, so it's best either to count up the numbers you need from a scale plan of the area to be tiled, or else to use the "number per square metre" figures given above.*

Heureusement, la plupart des détaillants se montrent prêts à défaire les paquets à votre demande au cas où l'achat par cartons entiers s'avérerait plus coûteux, donc le mieux est de calculer les quantités dont vous aurez besoin à partir d'un plan avec échelle de la surface à carrelé, ou bien de vous référer aux données ci-dessus qui indiquent le nombre de carreaux nécessaire par mètre carré.

Néanmoins, le remplacement par le présent simple aoristique (*if buying whole packs is uneconomical...*) modifie quelque peu la perception de cet énoncé. Avec le présent, on envisage vraiment cette possibilité, tandis qu'avec *would* l'éventualité que cette situation se produise apparaît comme plus faible, sans pour autant devenir contre-factuelle (comme l'aurait par exemple suggéré l'emploi du prétérit modal de *be*) puisque l'on conseille tout de même de faire un calcul précis avant de choisir entre les deux possibilités.

1. En anglais, on parlerait sans doute de *tentativeness* à propos de cet énoncé.

Ainsi, pour retrouver la même nuance qu'avec *would* dans cet énoncé en employant du présent simple, il faudrait avoir recours en plus de *be* à un verbe soulignant l'aspect plus hypothétique de cette conditionnelle, par exemple : *if buying whole packs proves to be/ turns out to be uneconomical* (« si cela se révèle/ doit se révéler »)...



L.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 13.

L'insistance sur la faible éventualité qu'une telle situation se produise créée par l'emploi de *would* implique qu'acheter des carreaux par cartons entiers plutôt que par petite quantité ne fera pas dépenser d'argent supplémentaire. Donc, là encore, on part de l'inverse de ce qui est décrit dans la subordonnée, correspondant dans ce cas à l'Extérieur, et on envisage l'Intérieur du domaine depuis la Frontière sans pour autant franchir la borne qui les sépare (d'où les pointillés sur notre schéma).

À noter que dans cet exemple, la principale q contient également un modal, *will*, qui a pour sa part une valeur essentiellement radicale, c'est-à-dire qu'elle concerne les propriétés du sujet de l'énoncé. Or, comme nous allons le voir les exemples qui suivent, la présence de modaux dans la principale est très fréquente en co-occurrence avec l'emploi de *would* dans la subordonnée en *if*. Ceci est également à rapprocher de l'emploi de l'impératif (*try not to*) dans l'exemple [12]; en effet, l'injonction correspond comme l'emploi des modaux à l'emploi

d'une nuance modale autre que celle du certain ¹. Un tel phénomène s'explique assez bien si l'on considère que le recours à *would* dans la subordonnée dans les exemples étudiés est un moyen de ne pas poser de choix, même fictif, entre valeur positive (Intérieur du domaine) et valeur négative (Extérieur) d'une relation prédicative donnée. Le recours à une nuance modale dans la principale participe donc lui aussi de l'ancrage dans un entre-deux :

[14] C8A 1633 *For a soft effect, thin down an oil-based paint with spirits, and then apply your colour with a brush. If you would find it easier to work with the doors flat on the floor, they can easily be unscrewed and replaced later.*

Pour un effet plus doux, délayez une peinture à l'huile avec du white spirit, puis appliquez votre couleur avec un pinceau. Si toutefois vous trouviez plus aisé de travailler avec les portes posées à plat sur le sol, elles peuvent facilement être dévissées et remplacées ultérieurement.

[15] ABP 206 *It may not be money that he wants ; and even if he would be satisfied with money, it may be very hard to say what would be a fair compensation for his loss, and a jury may not be the most suitable body for assessing it.*

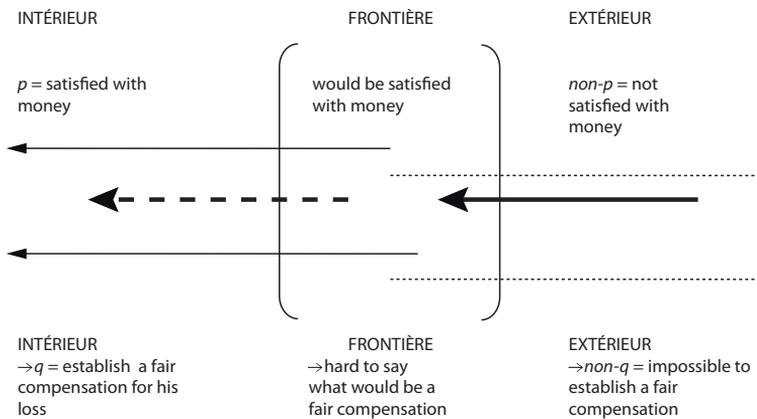
Il se peut que ce ne soit pas l'argent qui l'intéresse, et même s'il pouvait se contenter d'argent, il peut s'avérer très difficile d'évaluer le montant d'une compensation équitable en fonction de son préjudice, et un jury n'est peut-être pas l'institution la mieux placée pour ce faire.

L'exemple [14] est assez proche de l'exemple [13] concernant les opérations énonciatives en jeu. À une possibilité évaluée comme relativement peu probable dans la subordonnée répond l'emploi du modal *can* avec une valeur radicale dans la principale.

En [15], on retrouve l'emploi de *even* devant *if*, qui donne lieu également à des emplois de *will* tels ceux déjà rencontrés dans les exemples [9], [10] et [11]. On part d'un préconstruit contraire (*it may not be money that he wants*) pour atteindre la Frontière ; on pourrait gloser par « admettons, à la limite, qu'il puisse se satisfaire d'un dédommagement pécuniaire [...] ». La conséquence qu'on en tire se situe à la Frontière du domaine notionnel de la relation prédicative de la principale.

1. Dans la Théorie des Opérations Énonciatives, on parle de « modalité de rang un » en ce qui concerne la modalité du certain, tandis que l'échelle de l'ensemble des modalités comprend quatre rangs distincts (cf. CULIOLI 1985, 80 sq. ; GILBERT 1993, 93).

La présence du modal *may* avec sa valeur épistémique¹ (*it may be very hard to say...*) est en effet typique du refus ou de l'impossibilité de choisir entre les deux pôles du domaine².



M.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 15.

On retrouve le modal *may* dans la principale de l'exemple [16], mais dans un emploi qui cette fois-ci n'est pas épistémique. De surcroît, on note dans la subordonnée l'emploi de *would* associé à l'aspect parfait, et mis en concurrence avec *might*, autrement dit le prétérit modal de *may*. Or, l'emploi de *might* ajoute une nette part d'incertitude par rapport à celui de *would*. Dans un tel contexte, c'est *in the near future* qui permet d'instancier la Frontière entre licenciement justifié et licenciement injustifié :

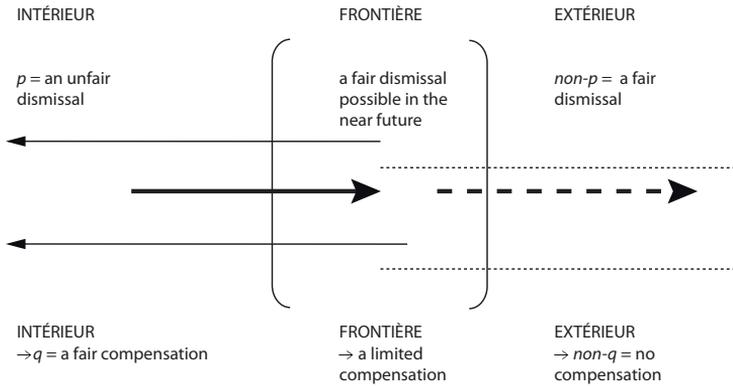
[16] *Bo8 1446 Compensation may be limited if a fair dismissal would, or might, have been possible in the near future, ie where the unfairness lay primarily in accelerating your dismissal.*

Les indemnités peuvent être limitées si un licenciement justifié aurait eu lieu, ou aurait pu avoir lieu, dans un futur proche, c'est-à-dire si

1. La modalité épistémique permet d'évaluer les chances de validation d'une relation prédicative, celle-ci pouvant s'avérer être possible, probable, nécessaire...

2. Dans les schémas que propose A. DESCHAMPS, auxquels nous avons déjà fait référence en ce qui concerne *will*, le modal *may* est le seul à être représenté par une bifurcation dont les deux branches restent tout aussi accessibles l'une que l'autre, sur les plans quantitatif et qualitatif (1999 ; 2001).

l'injustice consistait essentiellement dans le fait d'avoir anticipé votre licenciement.



N.— Application de la représentation du domaine notionnel au cas de l'exemple 16.

En conclusion, le recours à la Frontière dans la représentation du domaine notionnel permet une approche nuancée des phénomènes, dans la mesure où elle peut illustrer le cas extrêmement fréquent de la prise en compte d'un entre-deux dans le discours : ce n'est pas tout à fait le cas, et ce n'est pas tout à fait pas le cas... Dans le cas pratique étudié, nous avons pu mettre en évidence que l'utilisation du modal *will* (ou de son prétérit *would*) avec une modalité de visée ne peut se faire dans les subordinées en *when* ou en *if* que sous certaines conditions. Dans une relative en *when*, l'emploi de *will/would* permet de mettre en relief une différenciation entre moment présent et moment à venir sur les plans quantitatif mais également qualitatif. Dans une conditionnelle en *if* et dans certaines concessives, le modal *will* est typiquement employé lorsque, contrairement à ce qui se passe avec le recours au présent aoristique dans la subordinée, la condition n'aurait pas pu être formulée d'emblée, et ce essentiellement en raison des préconstruits et implications contextuels. Quant à *would*, il est employé au sein d'une subordinée conditionnelle pour décrire une éventualité dont les chances de concrétisation sont évaluées par l'énonciateur comme étant faibles. Les concepts théoriques de la T.O.E. nous ont permis d'illustrer les différents cas de figure par des schémas ayant pour but de participer d'une meilleure compréhension de ces phénomènes.

Références bibliographiques

- BOUSCAREN J. & CHUQUET J.,
1987, *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Ophrys.
- CELLE A.,
2003, « La visée dans les propositions hypothétiques en anglais et en français », *La Subordination en anglais. Une approche énonciative*, A. Celle et S. Gresset (éd.), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 69-87.
- CHUQUET J.,
1984, « If », *Cahiers de Recherche en grammaire anglaise*, t. 2, Gap, Ophrys, 45-87.
2001, « Modalité et Subordination », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de Recherche, t. 8, J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éd.), Paris, Ophrys, 145-76.
- CLOSE R. A.,
1980, « Will in *if*-clauses », *Studies in English Linguistics for Randolph Quirk*, S. Greenbaum, G. Leech et J. Svartvik (éd.), Londres, Longman, 100-109.
- COMRIE B.,
1985, *Tense. Cambridge Textbooks in Linguistics*, Cambridge, Cambridge U.P.
- CULIOLI A.,
1985, *Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*, Poitiers, D.R.L., Paris 7.
- CULIOLI A.,
1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, t. 1, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A.,
1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, t. 2, Paris, Ophrys.
- DECLERCK R.,
1984, « "Pure future" will in *if*-clauses », *Lingua* 63, 279-312.
- DECLERCK R.,
1996, « Tense choice in adverbial *when*-clauses », *Linguistics* 34, 225-261.
- DECLERCK R.,
1997, *When-clauses and temporal structure*, London, Routledge.
- DESCHAMPS A.,
1999, « Essai de formalisation du système modal de l'anglais », *Les opérations de détermination. Quantification/Qualification*, A. Deschamps et J. Guillemin-Flescher (éd.), Paris, Ophrys, 269-285.
- DESCHAMPS A.,
2001, « Approche énonciative des modaux de l'anglais », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de Recherche t. 8, J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éd.), Paris, Ophrys, 3-22.

- DE VOGÜE S., 1987, « Si, la condition nécessaire et la condition suffisante », *Actes du colloque sur l'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Université de Strasbourg, 1985, Paris, Klincksieck.
- DE VOGÜE S., 1999, « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *L'Hypothétique*, LINX n° 41, Paris, Université Paris X-Nanterre, 93-118.
- DUBOIS J. et al., 1999, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, nouv. éd., Paris, Larousse-Bordas.
- DUFAYE L., 2002, « La représentation de l'irréel : de l'intuition aux opérations », *Anglophonia/Sigma*, 12, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 29-61.
- GILBERT E., 1993, « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », *Les théories de la grammaire anglaise en France*, P. Cotte (éd.), Paris, Hachette Supérieur, 63-96.
- GILBERT E., [1998] 2001, « À propos de WILL », *Les Verbes modaux*, P. Dendale et J. Van Der Auwera (éd.), *Cahiers Chronos* 8, Amsterdam, Rodopi, 123-39.
- GROSSIER M.-L. & RIVIERE C., 1996, *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Paris, Ophrys.
- GUILLAUME B., 2006, « Will dans les subordonnées en when est-il un marqueur de différenciation au niveau qualitatif? », *Cynos*, 23.1, 63-75.
- GUILLAUME B., 2009, « The status of when- and where- clauses without an overt antecedent », *Anglophonia/Sigma* 26, 195-217.
- GUILLAUME B., 2011, « Will dans les subordonnées en if », *CORELA* 9, 2.
- HUDDLESTON R. & PULLUM G., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Londres, Cambridge U.P.
- LEECH G., 1971, *Meaning and the English Verb*, Londres, Longman.
- MERILLOU C. & RANGER G., 2000, « Repérage, déformabilité et ajustement dans les propositions circonstancielles en when », *Cahiers Forell* 14, J. Chuquet (éd.), 47-64.
- PALMER F., 1979, *Modality and the English Modals*, Londres, Longman.
- RANGER G., 1998, *Les constructions concessives en anglais : Une approche énonciative*, numéro spécial des Cahiers de Recherche, Paris, Ophrys.

- RANGER G., 2007, « Le concept de frontière : applications en linguistique énonciative », *L'identité et ses frontières : approches croisées d'un malaise contemporain*, M. Beauviche (éd.), Avignon, Éditions universitaires d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
- RANGER G., 2008, « All this if not more... », *L'envers du décor. Études de linguistique anglaise*, Geneviève Girard-Gillet (éd.), Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 239-254.
- WYLD H., 2001, *Subordination et énonciation*, numéro spécial des *Cahiers de Recherche*, Gap, Ophrys.

Corpus

British National Corpus.

2000, World edition. The Humanities Computing Unit of Oxford University.

Sex and the City. 2004, *An American Girl in Paris (Part 2)*, saison 6, épisode 20, créé par D. Starr. HBO — Time Warner Entertainment Company, avec Kim Cattrall.

